

R

RÉINSCRIPTION 2016/2017

PHOTO
à coller

N° Étudiant (Réservé à l'administration) :

**POUR REMPLIR CE DOSSIER, RÉFÉREZ-VOUS À LA NOTICE
EXPLICATIVE (pages 14 à 19)**

N° Identifiant National d'Étudiant (I.N.E.) (voir notice p.14)
(11 Caractères : les lettres en minuscule, le chiffre zéro doit être barré) :

.....

État Civil (en MAJUSCULES) :

NOM : PRÉNOM :

NOM D'USAGE : DEUXIÈME PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : / / VILLE DE NAISSANCE :

DÉPARTEMENT DE NAISSANCE : PAYS DE NAISSANCE :

CODE PAYS (voir tableau 1 p.16) : NATIONALITÉ : CODE :

SEXE : Masculin Féminin

HANDICAP (Entourer la case correspondante) : Auditif / Visuel / Moteur / Autres

Situation familiale : Seul(e) sans enfant En couple sans enfant Seul(e) avec enfant(s) en couple avec enfant(s)

ADRESSE EN 2016/2017

Si vous avez changé d'adresse depuis l'année précédente, merci de l'indiquer ici :

Adresse fixe :

Code postal : Commune :

Code Pays si résidence étrangère :

Téléphone : Mobile :

Adresse mèl :

(Écrire lisiblement)

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom : Prénom :
Numéro de téléphone ou mobile :

Activité professionnelle (Voir tableau 3 p.19)

Votre catégorie socioprofessionnelle : Code :

- Temps complet Temps partiel ne donnant pas droit à la sécurité sociale
 Temps partiel donnant droit à la sécurité sociale

Code de la profession du père : Code de la profession de la mère :
En cas de décès ou de retraite, inscrire le code de la profession qu'ils exerçaient.

**Dans quel établissement étiez-vous inscrit(e) en
2015/2016 ?**

- Université Paris-Dauphine Autre établissement (précisez) :

Code (voir tableau 2 p.18) :

Département ou code pays (si étranger) :

Précisez le type du dernier diplôme obtenu :

Code (voir tableau 4 p.19) :

Établissement d'obtention (voir tableau 2) : Code (voir tableau 2 p.18) :

Année : Département ou pays (si étranger) :

Cursus parallèle : (Hors Paris-Dauphine) Prenez-vous une autre inscription en qualité d'étudiant au titre de la présente année universitaire ? Oui Non

Si « oui » précisez le type d'établissement :

- 01-BTS 02-CPGE 03-École de commerce 04-École d'ingénieur
 06-Établissement artistique ou culturel 10-Établissement étranger 16-Autre université

BOURSE :

- Oui Non

Si oui,

- 1 – Étranger boursier du gouvernement Français 2 – Boursier sur critères sociaux (CROUS)

Intitulé du diplôme postulé :

Code étape du diplôme (réservé à l'administration) :

Droit(s) facultatif(s) (Non remboursable(s)) :

- Accès à la documentation électronique (60 €) : OUI NON
- Accès aux salles informatique (90 €) : OUI NON
- Carte Dauphine Sport (70 €) : OUI NON
- Carte Dauphine Sport – Étudiants boursiers (50 €) : OUI NON

IMPORTANT : pour les étudiants inscrits dans un Diplôme de Grand Établissement (DGE), la documentation électronique et l'accès aux salles informatique sont déjà compris dans vos frais de scolarité.

Sécurité sociale étudiante (Voir tableau p. 4-5) :

Indiquez votre numéro d'immatriculation à la sécurité sociale :

Centre Payeur : (Obligatoire pour les affiliés au régime des étudiants) :

Choisissez votre centre de sécurité sociale étudiante (Si vous adhérez à la mutuelle SMEREP ou LMDE, le centre correspond à la mutuelle choisie).

- Centre 617 – SMEREP
- Centre 601 – LMDE

Afin de définir votre situation au regard du régime de sécurité sociale étudiante, merci d'entourer votre âge (au 31 août 2017) et la profession du parent dont vous dépendez

Profession du parent dont vous dépendez Âge	16/19 ans au cours de l'année universitaire (1 ^{er} septembre /31 août)	20 ans au cours de l'année universitaire (1 ^{er} septembre /31 août)	21/28 ans au cours de l'année universitaire (1 ^{er} septembre /31 août)
Salariés et assimilés <ul style="list-style-type: none"> secteur privé fonctionnaire salarié agricole ou exploitant agricole patricien conventionné (sauf option libérale) agent des collectivités locales artiste et auteur demandeur d'emploi allocataire 	Sécurité sociale étudiante OBLIGATOIRE et GRATUITE	Sécurité sociale étudiante OBLIGATOIRE et PAYANTE (cotisation fixée par arrêté ministériel et payable à Dauphine) gratuite si vous êtes boursier du CROUS	Sécurité sociale étudiante OBLIGATOIRE et PAYANTE (cotisation fixée par arrêté ministériel et payable à Dauphine) gratuite si vous êtes boursier du CROUS
Travailleurs non-salariés <ul style="list-style-type: none"> commerçant profession libérale (travailleur non salarié non agricole) 			
Régimes spécifiques <ul style="list-style-type: none"> militaire EDF/GDF/RATP mines clerc et employé de notaire Chambre de Commerce et Industrie de Paris Sénat 			
Autres régimes spécifiques <ul style="list-style-type: none"> marine marchande port autonome de Bordeaux Fonctionnaire international (ONU, etc.) Assemblée nationale 			

QUELQUES CAS PARTICULIERS

+ de 28 ans report possible : 4 ans si inscrit en doctorat avant 28 ans ou pour motif médical, sur accord du service de la CPAM

Pour tous les cas particuliers vous devez présenter un justificatif de votre situation :

- **boursier du CROUS** : affiliation gratuite sur présentation de la notification d'attribution conditionnelle ou définitive de la bourse du CROUS.
- **Salarié** : pas d'affiliation si et seulement si l'étudiant travaille entre le 1^{er} septembre et le 31 août plus de 150h/trimestre (90j) ou 600h/an.
- **SNCF** : étudiant reste couvert jusqu'à 28 ans.
- **Étudiant communautaire et espace économique européen et Suisse** : pas d'affiliation si étudiant est titulaire (du 1^{er} septembre au 31 août) soit d'une carte européenne d'assurance maladie, soit d'une attestation d'assurance privée.
- **Étudiant hors CEE et espace européen** : affiliation obligatoire et payante (sauf boursier du gouvernement français).

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

IMPORTANT : La remise de chèque sans provision (ou l'opposition au paiement de ce chèque) entrainera automatiquement :

- 1) L'interdiction de se présenter aux examens ;
- 2) L'annulation de tous les services ou prestations (sécurité sociale, mutuelle, bourse, bibliothèque, sport, etc.). L'université se réserve le droit d'entamer les poursuites judiciaires prévues en cas d'émission de chèque sans provision.

L'étudiant soussigné certifie exacts les renseignements portés sur ce document.

Date :

Signature :

DROIT D'ACCÈS AU FICHIER INFORMATIQUE

Dans les dossiers d'inscription de l'université, des renseignements individualisés vous sont demandés. Ils sont utilisés pour permettre la gestion de votre situation pendant la durée de vos études à l'Université Paris-Dauphine.

Toute information incomplète ou erronée risquerait d'entraîner des perturbations au niveau de la gestion. L'Université Paris-Dauphine s'engage, conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, à prendre toutes les précautions nécessaires pour qu'aucune information individualisée ne puisse être transmise à des tiers non habilités. Conformément à l'article 3 de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, toute personne a le droit de connaître les informations enregistrées la concernant.

Date :

Signature :

DROIT À L'IMAGE

Votre photographie est numérisée lors de l'édition de votre carte d'étudiant. Les services de l'université peuvent être amenés à utiliser cette photographie à d'autres finalités (gestion de votre dossier, trombinoscope,...) seuls les services concernés y auront accès.

Autorisez-vous l'utilisation de votre photographie pour l'année 2016/2017 ?

OUI Je donne mon accord

NON Je ne donne pas mon accord

Date :

Signature :

PIÈCES À PRÉSENTER LE JOUR DE VOTRE INSCRIPTION **ADMINISTRATIVE**

MERCI DE COCHER LES CASES SPÉCIFIANT QUE VOUS AVEZ BIEN JOINT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES AU DOSSIER

POUR TOUS ÉTUDIANTS

- La photocopie de l'avis d'imposition 2015 sur les revenus de 2014** pour les étudiants s'inscrivant dans un diplôme de grand établissement (DGE) conférant le grade de master ((Voir liste ci-après).
- Un titre de paiement** (chèque, numéraire, carte bancaire, RIB si vous demandez le paiement en trois fois).
- Un RIB au nom et prénom de l'étudiant** (pour un éventuel remboursement)
- La carte d'étudiant 2014-2015**. Si cette carte a été égarée ou volée, l'édition de votre nouvelle carte sera payante (20 €)
- Une photo d'identité** originale, récente (photocopie ou support papier interdit) en plus de celle demandée pour ce dossier en première page.

Pour l'affiliation à la sécurité sociale étudiante :

- photocopie de la CARTE VITALE** ou de **l'attestation d'affiliation** de l'étudiant
- si vous êtes couvert par vos parents, **attestation d'affiliation des parents** mentionnant le nom de l'étudiant

En cas de non affiliation à la sécurité sociale étudiante :

- copie du contrat de travail** couvrant la période du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017 et pour une durée minimum de travail de 150h/trimestre (90j) ou 600h/an.

POUR LES ÉTUDIANTS BOURSIERS

- l'avis conditionnel ou définitif d'attribution de bourse** du CROUS ou **attestation de bourse** de Campus France

Diplôme de Grand établissement (DGE) conférant le grade de master

	Mention
Master 1	Finance
Master 1	Contrôle, audit, reporting
Master 1	Affaires internationales et développement
Master 1	Économie et ingénierie financière
Master 1	Marketing et stratégie
Master 1	Management des ressources humaines
Master 1	Management général
Master 1	Management international
Master 1	Management stratégique et conseil
Master 1	Gestion de patrimoine et banque privée
Master 2	Finance
Master 2	Contrôle, audit, reporting
Master 2	Marketing et stratégie
Master 2	Management des ressources humaines
Master 2	Management général
Master 2	Management international
Master 2	Management stratégique et conseil
Master 2	Management des télécoms et des médias
Master 2	Management des processus de biens et de services
Master 2	Économie et ingénierie financière sauf pour les parcours en recherche
Master 2	Affaires internationales et développement sauf pour le parcours économie internationale et développement et le parcours développement durable et responsabilité des organisations
Master 2	Gestion de patrimoine et banque privée
Master 2	Banque, finance, assurance

EN CAS DE NON PRÉSENCE LE JOUR DE L'INSCRIPTION
ADMINISTRATIVE

PROCURATION À UN TIERS

Je soussigné(e), Monsieur ou Madame :.....

Né(e) le :

Demeurant à :.....

.....

Autorise :

Monsieur ou Madame :.....

Demeurant à :.....

.....

Né(e) le : à :

À effectuer en mon nom personnel mon inscription administrative à l'université Paris-Dauphine

Procuration faite pour valoir et servir ce que de droit.

Fait à _____ , le _____

Signature :

La personne qui représente l'étudiant doit présenter sa pièce d'identité au moment de l'inscription.

ANNULATION D'INSCRIPTION JUSQU'AU 14 OCTOBRE 2016

Les droits de scolarité que vous avez acquittés lors de votre inscription administrative restent acquis à l'Université (Article D.612-4 du code de l'éducation) sauf si vous quittez l'Université Paris-Dauphine pour vous inscrire dans un autre établissement d'enseignement supérieur français ou de l'Union Européenne. Dans ce cas uniquement, les droits de scolarité vous seront remboursés hormis des frais de gestion dont le montant est fixé par arrêté du ministère de l'éducation nationale et qui restent acquis à l'Université (pour information ces frais de gestion s'élevaient à 23 euros en 2015/2016).

Si vous sollicitez l'annulation de votre inscription, vous devez faire parvenir à la scolarité centrale les documents suivants avant le **vendredi 14 octobre 2016** :

- ce formulaire complété
- les certificats de scolarité remis lors de votre inscription
- Un certificat de scolarité de votre nouvel établissement
- Un RIB au nom et prénom de l'étudiant. Si le RIB n'est pas celui de l'étudiant, joindre une procuration de l'étudiant autorisant l'Université Paris-Dauphine à rembourser les frais d'inscription sur le compte du RIB fourni

Les documents doivent être envoyés :

- par courriel à : scolarite@dauphine.fr

OU

- par courrier à l'adresse suivante :

**Université Paris Dauphine
Scolarité Centrale (annulation inscription)
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75775 Paris Cedex 16**

AUCUNE DEMANDE D'ANNULATION NE SERA ACCEPTÉE APRÈS LE 14 OCTOBRE 2016

Je, soussigné(e) :

NOM :

PRÉNOM :

N° d'étudiant | | | | | | | | | |

Inscrit(e) en

sollicite l'annulation de mon inscription administrative pour l'année universitaire 2016/2017

DATE :

SIGNATURE :

REDEVANCE DOCUMENTATION ÉLECTRONIQUE

En tant qu'étudiants de Dauphine, vous avez d'emblée accès à de nombreuses ressources numériques, accessibles via le portail Odysée.

Au cours de votre formation vous pourriez avoir besoin d'accéder à certaines bases de données spécialisées, dont la liste figure ci-dessous. Cet accès, facultatif, est payant.

Il nécessite la souscription au service additionnel « Documentation électronique » pour un montant de **60 €**. Il est valable pendant toute la durée de l'année universitaire.

Presse et études sectorielles

- *Factiva* : 8000 titres de presse
- *ResearchMonitor* : données statistiques et études de marchés
- *Xerfi Knowledge* : études de marché sectorielles

Données financières

- *CHELEM* : données sur le commerce international
- *Datastream* : données boursières et macro-économiques
- *Diane* : comptes et bilans de plus d'un million d'entreprises françaises
- *SDC Platinum* : données financières et boursières
- *Thomson One Banker* : données financières et boursières

Droit

- *Doctrinal Plus* : références des articles de 200 revues juridiques françaises et européennes
- *HeinOnline* : base de revues spécialisées en droit américain et international
- *Lexbase* : base de données juridiques
- *Navis fiscal* : revues juridiques en ligne

E-books

- *IMF e-library* : publications du Fonds monétaire international
- *OECD ilibrary* : publications et statistiques de l'Organisation de coopération et de développement économiques

AUTORISATION À TRANSMETTRE DES INFORMATIONS À LA SOCIÉTÉ VERIFDIPLOMA

L'Université Paris-Dauphine a contracté avec la société DIPLOMA en vue de mettre en place un système interactif (VERIFDIPLOMA) qui permet aux recruteurs de vérifier les diplômes des postulants à un emploi.

Dans ce cadre, l'université Paris-Dauphine doit transmettre à DIPLOMA les informations suivantes sur chacun de ses diplômés :

- Nom (usuel et/ou nom de jeune fille)
- Prénom
- Date de naissance
- Date d'entrée à Dauphine
- Date de sortie de Dauphine
- Année de promotion
- Diplôme obtenu (domaine, mention, spécialité)

Ces informations ont vocation à être conservées par DIPLOMA durant la période de validité du contrat précité.

Ces données n'étant pas communicables sans votre accord préalable, vous êtes invités à vous déterminer en cochant l'une des cases ci-dessous :

J'autorise le service de la scolarité centrale à transmettre à DIPLOMA les informations nécessaires à la vérification de mes diplômes

Je n'autorise pas le service de la scolarité centrale à transmettre à DIPLOMA les informations nécessaires à la vérification de mes diplômes

DATE :SIGNATURE :

TRANSMISSION D'INFORMATIONS À DAUPHINE-ALUMNI ET À LA FONDATION DAUPHINE

L'association des diplômés de Dauphine (Dauphine-Alumni) et la Fondation partenariale de Paris-Dauphine entretiennent des liens étroits avec les anciens étudiants de l'Université et tiennent à ce titre des bases de données pour organiser des événements à leur intention et les intégrer au réseau dauphinois.

Nous sollicitons donc votre accord préalable pour que vous puissiez profiter de leurs services et vous êtes invités à vous déterminer en cochant l'une des cases ci-dessous :

- J'autorise le service de la scolarité centrale à transmettre les informations suivantes à l'association Dauphine-Alumni et à la Fondation partenariale de Paris-Dauphine : nom, prénom, diplôme obtenu, année universitaire d'obtention du diplôme, date de naissance, adresse mail
- Je n'autorise pas le service de la scolarité centrale à transmettre des informations me concernant à l'association Dauphine-Alumni et à la Fondation partenariale de Paris-Dauphine

Date :

Nom/Prénom :

Signature :

Suivant les articles 38 à 40 de la loi CNIL (loi n°78-17 du 6 janvier 1978), vous disposez d'un droit de consultation, de modification et/ou de suppression sur les données personnelles vous concernant. Pour toute demande ou renseignements, vous pouvez contacter le correspondant informatique et libertés de l'université Paris-Dauphine (cil@dauphine.fr / 01 44 05 49 63).

ADHÉSION À DAUPHINE-ALUMNI

DAUPHINE-ALUMNI EST L'ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DE DAUPHINE. Elle propose à tous les étudiants d'être adhérents dès le début de leur cursus à Dauphine, afin de se familiariser avec le réseau des anciens et de côtoyer des professionnels, notamment lors d'Afterworks, pour maintenir des échanges conviviaux et directs entre étudiants et Alumni.

Rejoignez aujourd'hui DAUPHINE ALUMNI – association des diplômés de l'Université Paris-Dauphine, forte du réseau de 80.000 dauphinois dans tous les métiers, partout dans le monde. Vous pourrez compter sur de l'accompagnement, du conseil et de la bienveillance. Dauphine-Alumni vous propose à la rentrée une offre qui vous est spécialement destinée **pour toute la durée de votre cursus** à Dauphine.

L1 – L2 : 90 €

L3 : 70 €

M1-M2 (formation initiale et formation continue), MBA, Executive Doctorates, Executive, Masters et doctorants : 50 €

Paiement le jour de votre inscription à l'université par chèque à l'ordre de Dauphine-Alumni (chèque dissocié du paiement des droits d'inscription à l'Université) ou en espèces.

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous sur notre site : www.dauphine-alumni.org ou passer nous voir dans nos bureaux C006 au rez-de-chaussée (Téléphone : 01 44 05 44 99 et mail : contact@dauphine-alumni.org).

NOTICE DE RÉINSCRIPTION

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2016/2017

- Vous devez compléter les cadres en écrivant **lisiblement** et en **caractères d'imprimerie**.
- Identifiant National Étudiant - I.N.E. (11 caractères) : vous devez **obligatoirement** reporter votre INE sur la fiche d'inscription. Depuis la session 1995, ce numéro est édité sur le relevé des notes du baccalauréat (= n° BEA du candidat). Vous possédez également ce numéro si vous avez été inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur (École Normale Supérieure, École de commerce, École d'Ingénieur...) depuis l'année universitaire 1994-1995. S'il ne figure pas sur votre carte d'étudiant, vous devez le demander à votre établissement d'origine avant de vous inscrire à Paris-Dauphine. **Vous devez joindre obligatoirement un justificatif**

Notez que ce numéro ne vous concerne pas si vous n'avez pas obtenu un bac français, si vous n'avez jamais été inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur français ou dans une université française.

ÉTAT CIVIL

- Nom et prénoms : ils doivent être strictement identiques à l'état civil.
- Département ou pays de naissance : inscrire le libellé et, pour la France, le numéro de département. Pour les pays étrangers, utiliser les codes du tableau 1.
- Nationalité : la nomenclature utilisée est basée sur celle du code officiel géographique des pays étrangers (nomenclature INSEE - tableau 1). Les codes des territoires ne doivent en aucun cas être utilisés pour les nationalités.
- Française : code = 100 Etrangère : utiliser les codes du tableau 1

BACCALAURÉAT

- L'année (4 chiffres) est à reporter dans les cases prévues à cet effet. Pour un baccalauréat obtenu pendant l'année scolaire N/N+1, c'est l'année civile N+1 qui doit être indiquée. Par exemple, pour l'année scolaire 2015-2016, l'année d'obtention du baccalauréat est 2016.
- Série : il convient de renseigner des séries de baccalauréat cohérentes avec l'année d'obtention du baccalauréat (nouvelles séries depuis la session 1995). Inscrire le libellé.
- Département d'obtention : il s'agit du département du centre écrit. Pour la France inscrire le numéro de département. Pour les pays étrangers, utiliser les codes du tableau 1. Pour les élèves ayant obtenu le bac dans un lycée français de l'étranger, le département est 099.

ADRESSES

- On entend par « adresse » l'adresse à laquelle l'étudiant peut être contacté à tout moment, à laquelle on peut par exemple lui expédier du courrier pendant les périodes de vacances universitaires ou après la fin de l'année universitaire. C'est à cette adresse que seront envoyés les relevés de notes.
Merci de remplir sur la ligne : le n°, le type « rue, boulevard, avenue, impasse, allée, nom de villa etc. » et éventuellement, « chez M. /Mme X », le bâtiment, l'escalier, etc.
Utilisez les abréviations courantes, telles qu'AV pour avenue, IMP pour impasse, APT pour appartement, etc....
- On entend par « adresse pour l'année en cours » l'adresse que l'étudiant mentionne pour l'année universitaire en cours. C'est donc le logement qu'il occupe au cours de l'année universitaire.
- Pays (si adresse à l'étranger) : inscrire le libellé et le code du pays en utilisant le tableau 1.

SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE (du 01/10/2016 au 30/09/2017)

- Il s'agit de la profession ou de la catégorie socioprofessionnelle du père et de la mère.
- Inscrire le libellé et reporter le code en utilisant le tableau 3.
- Les chômeurs doivent être codés dans leur ancienne profession ainsi que les retraités.

DERNIER ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ

- Indiquez le nom de votre ancien établissement ainsi que le code département dans lequel il est situé.

SÉCURITÉ SOCIALE (Cf. Tableau page 5)

- Cet ensemble de questions permet de déterminer votre situation par rapport à la sécurité sociale.
- Votre affiliation ou votre non-affiliation sera déterminée en fonction des renseignements que vous aurez fournis.
- La sécurité sociale étudiante concerne tous les étudiants qui ont moins de 28 ans ou qui les auront au cours de l'année universitaire (du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2016).

CHOIX DU CENTRE PAYEUR

- Vous avez le choix entre : la SMEREP et la LMDE.
 - L'adhésion à une mutuelle est facultative et vous pourrez y souscrire auprès des stands de la SMEREP et de la LMDE installés dans le hall de l'université. Dans le cas où vous désirez être affilié à une mutuelle, celle-ci sera obligatoirement votre centre de remboursement des frais médicaux.
- Vous pouvez obtenir des informations sur la LMDE et ses produits en vous connectant sur www.lmde.com ou en appelant le 3260
- Vous pouvez obtenir des informations sur la SMEREP et ses produits en vous connectant sur www.smerep.fr ou en appelant le 01 56 54 36 34

TABLEAU 1 : Codes des pays étrangers

Code	Pays	Code	Pays	Code	Pays
139	ACORES MADERE	322	CAMEROUN	255	GÉORGIE
212	AFGHANISTAN	401	CANADA	329	GHANA
303	AFRIQUE DU SUD	396	CAP VERT	133	GIBRALTAR
125	ALBANIE	323	CENTRAFRIQUE	126	GRÈCE
352	ALGÉRIE	417	CHILI	435	GRENADE ET GRENADINES
109	ALLEMAGNE	216	CHINE POPULAIRE	101	GROENLAND
130	ANDORRE	254	CHYPRE	409	GUATEMALA
395	ANGOLA	419	COLOMBIE	330	GUINÉE
441	ANTIGUA ET BARBUDA	397	COMORES	392	GUINÉE BISSAU
201	ARABIE SAOUDITE	324	CONGO	314	GUINÉE ÉQUATORIALE
415	ARGENTINE	312	CONGO (REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE)	428	GUYANE
252	ARMÉNIE	238	CORÉE DU NORD	410	HAÏTI
501	AUSTRALIE	239	CORÉE DU SUD	411	HONDURAS
990	AUTRES PAYS	406	COSTA RICA	112	HONGRIE
110	AUTRICHE	326	CÔTE D'IVOIRE	515	ÎLE MARSHALL
253	AZERBAIDJAN	119	CROATIE	390	ÎLE MAURICE
436	BAHAMAS	407	CUBA	132	ILES PITCAIRN
249	BAHREIN	101	DANEMARK	440	ÎLES SAINT VINCENT ET GRANADINES
246	BANGLADESH	399	DJIBOUTI	512	ILES SALOMON
434	BARBADE	438	DOMINIQUE	223	INDE
131	BELGIQUE	301	EGYPTE	231	INDONÉSIE
429	BÉLIZE	414	EL SALVADOR	203	IRAK
327	BÉNIN	247	ÉMIRATS ARABES UNIS	204	IRAN
214	BHOUTAN	420	ÉQUATEUR	136	IRLANDE
148	BIÉLORUSSIE	317	ÉRYTHRÉE	102	ISLANDE
224	BIRMANIE	134	ESPAGNE	207	ISRAEL
418	BOLIVIE	106	ESTONIE	127	ITALIE
118	BOSNIE HERZÉGOVINE	404	ÉTATS-UNIS	426	JAMAÏQUE
347	BOTSWANA	315	ÉTHIOPIE	217	JAPON
416	BRÉSIL	999	ÉTRANGER SANS AUTRE INDICATION	222	JORDANIE
225	BRUNEI	508	FIDJI	256	KAZAKHSTAN
111	BULGARIE	105	FINLANDE	332	KENYA
331	BURKINA FASO	100	FRANCE	257	KIRGHIZISTAN
321	BURUNDI	328	GABON	513	KIRIBATI
234	CAMBODGE	304	GAMBIE	157	KOSOVO

Code	Pays	Code	Pays	Code	Pays
240	KOWEÏT	339	OUGANDA	145	SLOVÉNIE
241	LAOS	258	OUZBÉKISTAN	318	SOMALIE
348	LESOTHO	213	PAKISTAN	343	SOUDAN
107	LETTONIE	261	PALESTINE	235	SRI LANKA
205	LIBAN	413	PANAMA	104	SUÈDE
302	LIBÉRIA	510	PAPOUASIE NOUVELLE GUINÉE	140	SUISSE
316	LIBYE	421	PARAGUAY	437	SURINAME
113	LIECHTENSTEIN	135	PAYS-BAS	391	SWAZILAND
108	LITUANIE	422	PÉROU	206	SYRIE
137	LUXEMBOURG	220	PHILIPPINES	259	TADJIKISTAN
156	MACEDOINE	122	POLOGNE	236	TAÏWAN
333	MADAGASCAR	139	PORTUGAL	309	TANZANIE
227	MALAISIE	134	PROV. ESPAGNOLES : CANARIES	344	TCHAD
334	MALAWI	248	QATAR	135	TERR. DES PAYS-BAS
229	MALDIVES	408	RÉP. DES ÎLES PALAOS	505	TERR. DES U.S.A. : OCÉANIE
335	MALI	408	RÉP. DOMINICAINE	404	TERR. DES U.S.A. : PORTO RICO
144	MALTE	116	RÉP. TCHÈQUE	132	TERR. DU .R.U. : ATLANTIQUE SUD
350	MAROC	114	ROUMANIE	132	TERR. DU R.U. : ANTILLES
336	MAURITANIE	132	ROYAUME UNI	219	THAÏLANDE
405	MEXIQUE	123	RUSSIE	262	TIMOR ORIENTAL
516	MICRONÉSIE	340	RWANDA	345	TOGO
151	MOLDAVIE	389	SAHARA OCCIDENTAL	509	TONGVA OU FRIENDLY
138	MONACO	442	SAINT CHRISTOPHE NIEVES	433	TRINITÉ ET TOBAGO
242	MONGOLIE	132	SAINT HELENE	351	TUNISIE
120	MONTENEGRO	439	SAINTE-LUCIE	260	TURKMÉNISTAN
393	MOZAMBIQUE	128	SAINT-MARIN	208	TURQUIE
311	NAMIBIE	506	SAMOA OCCIDENTALES	511	TUVALU
507	NAURU	995	SANS PAYS	155	UKRAINE
215	NÉPAL	394	SAO TOMÉ ET PRINCIPE	423	URUGUAY
412	NICARAGUA	341	SENÉGAL	514	VANUATU
337	NIGER	121	SERBIE	129	VATICAN
338	NIGÉRIA	398	SEYCHELLES	424	VENEZUELA
103	NORVÈGE	342	SIERRA LÉONE	243	VIETNAM
502	NOUVELLE ZÉLANDE	226	SINGAPOUR	251	YEMEN
250	OMAN	117	SLOVAQUIE	346	ZAMBIE
				310	ZIMBABWE

TABLEAU 2 : Codes universités et assimilés

code	Universités	code	Universités	code	Universités
0811293R	CUFR ALBI	0141408E	CAEN	0301687W	NIMES
9760358K	CUFR DE MAYOTTE	0951793H	CERGY PONTOISE	9830445S	NOUVELLE-CALEDONIE
0410981U	ENS NATURE PAYSAGE BLOIS	0730858L	CHAMBERY	0450855K	ORLEANS
0330192E	IEP BORDEAUX	0631262E	CLERMONT FERRAND 1	0751717J	PARIS 1
0380134P	IEP GRENOBLE	0631525R	CLERMONT FERRAND 2	0921204J	PARIS 10
0753431X	IEP PARIS	7200664J	CORSE	0911101C	PARIS 11
0311381H	INP TOULOUSE	0333298F	BORDEAUX	0941111X	PARIS 12
0753488J	INALCO	0542493S	LORRAINE	0931238R	PARIS 13
0753428U	INST PHY GLOBE PARIS	0211237F	DIJON	0751718K	PARIS 2
0590344D	IC LILLE	0911975C	EVRY VAL D'ESSONNE	0751719L	PARIS 3
0690195M	IC LYON	0381838S	GRENOBLE 1	0751720M	PARIS 4
0753541S	IC PARIS	0381839T	GRENOBLE 2	0751721N	PARIS 5
0310155A	IC TOULOUSE	0381840U	GRENOBLE 3	0751722P	PARIS 6
0381912X	INST POLYTECH GRENOBLE	9740478B	LA REUNION	0751723R	PARIS 7
0753496T	OBSERVATOIRE PARIS	0171463Y	LA ROCHELLE	0931827F	PARIS 8
0750736T	PARIS DAUPHINE	0762762P	LE HAVRE	0640251A	PAU
0772710C	PRES de PARIS EST	0720916E	LE MANS	0660437S	PERPIGNAN
0383412C	PRES GRENOBLE	0593559Y	LILLE 1	0860856N	POITIERS
0490811R	UNIV CATH L'OUEST	0593560Z	LILLE 2	9840349G	POLYNESIE FRANCAISE
0900424X	BELFORT MONTBELIARD	0593561A	LILLE 3	0511296G	REIMS
0601223D	COMPIEGNE	0870669E	LIMOGES	0350936C	RENNES 1
0101060Y	TROYES	0595964M	LITTORAL	0350937D	RENNES 2
01340009M	AIX MARSEILLE	0691774D	LYON 1	0761904G	ROUEN
0801344B	AMIENS	0691775E	LYON 2	0421095M	SAINT ETIENNE
0490970N	ANGERS	0692437Z	LYON 3	0673021V	STRASBOURG
9710585J	ANTILLES GUYANE	0772502B	MARNE LA VALLEE	0830766G	TOULON
0623957P	ARTOIS	0341087X	MONTPELLIER 1	0311382J	TOULOUSE 1
0840685N	AVIGNON	0341088Y	MONTPELLIER 2	0311383K	TOULOUSE 2
0251215K	BESANCON	0341089Z	MONTPELLIER 3	0311384L	TOULOUSE 3
0331766R	BORDEAUX 3	0681166Y	MULHOUSE	0370800U	TOURS
0290346U	UNIVERSITE BREST	0440984F	NANTES	0593279U	VALENCIENNES
0561718N	BRETAGNE SUD	0060931E	NICE	0781944P	VERSAILLES ST QUENTIN
0750736T	PARIS DAUPHINE				

TABLEAU 3 : Catégories socioprofessionnelles

Code	Profession	Code	Profession
10	Agriculteurs exploitants	48	Contremaîtres, agents de maîtrise
21	Artisans	52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
22	Commerçants et assimilés	53	Policiers et militaires
23	Chef d'entreprise (10 salariés ou +)	54	Employés administratifs d'entreprise
31	Professions libérales	55	Employés de commerce
33	Cadres de la fonction publique	56	Personnels des services directs aux particuliers
34	Professeurs, professions scientifique	61	Ouvriers qualifiés
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
37	Cadres administratifs et commerciaux	66	Ouvriers non qualifiés
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises	69	Ouvriers agricoles
42	Instituteurs et assimilés	71	Anciens agriculteurs exploitant
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	72	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise
44	Clergé, religieux	73	Anciens cadres et professions intermédiaires
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	76	Anciens employés et ouvriers
46	Professions interm. Administ. Et commerciales des entreprises	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
47	Techniciens	82	Inactivité professionnelle / Étudiant

TABLEAU 4 : Diplômes

Code	Libellé diplôme	Code	Libellé diplôme
1	Baccalauréat	54	MIAGE
10	BTS	55	Diplôme de fin de second cycle des études médicales
11	DUT	56	Diplôme de sage-femme
12	Attestation délivrée à la suite d'un cursus en CPGE	57	Magistère
13	DEUG	70	DEA
14	DEUG IUP	71	DESS
16	Attestation de la fin de première année de médecine, pharmacie	72	MASTER (après 2005/2006)
18	DEGEAD	73	Diplôme d'ingénieur
19	DEMIZE	79	Doctorat HDR
29	Autre diplôme de premier cycle (type DU)	80	Docteur en médecine
34	Autre diplôme paramédical et / ou sociale	81	DES pharmacie
40	Licence (avant 2006)	82	DES médecine
41	Licence professionnelle	83	Capacité médecine
42	Licence IUP, Licence LMD parcours IUP (après 2006)	86	DIS médecine
50	Maîtrise (avant 2005/2006)	87	DES spécialisation compl. Médecine
51	Master 1 (après 2005/2006)	500	Diplôme d'établissement étranger supérieur
52	MST	519	Autre diplôme supérieur (précisez)
53	MSG	900	Aucun diplôme supérieur